

N°11/2025

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Formation de la Commission
mobilité

Date de convocation :
30 janvier 2025

Date de séance :
06 février 2025

Date d'affichage :
13 Février 2025

Membres en exercice : 55

Membres présents : 36

Membres votants : 38

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le six février, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes communale de BETTENCOURT SAINT OUEN, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, LEPOIX, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LICOUR, LEMAIRE, CERNET, ALEXANDRE,

Mrs DE LIMERVILLE, HERBETTE, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC, FRANCOIS, WALIGORA, TRIMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, DELATTRE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL,

Etaient absents :

Mmes DUFRENOY, CHEVALIER, LEBRUN, CAPRON,

Mrs PINCHON, LEITAO, MOREL, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, MARECHAL, MADANI BUTIN, BLAIZEL, HENRY, CARLE, LOUETTE, BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Pouvoirs :

Mme LEBRUN donne pour à M GAILLARD

Mr HENRY donne pouvoir à Mme SOUILLARD

Secrétaire de séance : Mme LICOUR

La séance étant ouverte,

Vu la Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités (LOM) ;

Vu l'article L. 1231-1-1 du Code des Transports ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 24 mars 2021 du conseil communautaire de la communauté de communes Nièvre et Somme qui se prononce en faveur de l'exercice de la compétence mobilité ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 juin 2021 arrêtant la qualité d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) à la date du 1^{er} juillet 2021 pour la communauté de communes Nièvre et Somme ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme actuellement en vigueur ;

Monsieur le Président propose de délibérer afin de composer la commission mobilité de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Les membres de la Commission Mobilité proposés sont :

Président :

Monsieur Jean-Philippe DELFOSSE, Maire de Cavillon, Vice-Président Energies renouvelables-
Constructions et services publics.

Membres :

Madame Catherine BENEDINI
Monsieur Stéphane COLOMBEL
Madame Céline MINET
Monsieur Michel HENRY
Monsieur Patrick GAILLARD
Madame Sylvette CHEVALIER

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire désigne, à l'unanimité, comme membres de la Commission mobilité :

Président :

Monsieur Jean-Philippe DELFOSSE, Maire de Cavillon, Vice-Président Energies renouvelables-
Constructions et services publics.

Membres :

Madame Catherine BENEDINI
Monsieur Stéphane COLOMBEL
Madame Céline MINET
Monsieur Michel HENRY
Monsieur Patrick GAILLARD
Madame Sylvette CHEVALIER

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 12 février 2025 et de sa publication le 13 février 2025.

